

DEPARTEMENT DE L'EURE (27)

COMMUNE DE MANDEVILLE

6-1 Plan des Servitudes

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/3000

Dossier soumis au Conseil municipal

Approbé le :	Par le conseil municipal le 14/02/2016
Approuvé le :	Par le conseil municipal le 14/02/2016



HABITAT & DEVELOPPEMENT
12, Boulevard Georges Clémence - CS 90 714 - 77000 EPERON CEDEX
Tél. : 03 22 74 61 00 - Fax : 03 22 62 34 61 - E-mail : h27@h27.com

LEGENDE

	AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés. - If du cimetière
	I1 Servitudes concernant les hydrocarbures liquides sous pression
	I1 bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la SOTRAP
	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
	PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
	I4 Servitudes relatives à toute canalisation électrique, aérienne ou souterraine, faisant partie du réseau d'alimentation générale et des réseaux de distribution publique. Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan
	T7 Servitudes aéronautiques à l'ensemble des zones de décollage concernant des installations particulières. Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal

